

Interventions du Groupe « Lorient en Commun » pour le Conseil Municipal du 31/03/2022

Les éléments fournis ici sont ceux prévus en amont du Conseil Municipal, en fonction des débats ceux-ci peuvent être adaptés « seul le prononcé fait foi »

1-5 - Salon de la Société Lorientaise des Beaux Arts Prix de la Ville de Lorient

(Gaëlle LE STRADIC)

Vote : POUR

Brève intervention sur les suites données aux propositions formulées en septembre 2021 concernant les jeunes artistes.

1-8- Musée de la Compagnie des Indes Tarifs boutique 2022 Nouveautés

(Damien GIRARD)

Vote : POUR

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Je profite de ce bordereau technique lié au tarif de la boutique de la Compagnie des Indes pour revenir sur **la question du devenir du Musée**. Vous avez fait le 17 Décembre des annonces en indiquant vouloir travailler sur un projet commun avec le Musée de la Marine.

Depuis, nous vous avons interrogé, par des demandes en commission et par écrit, pour accéder aux éléments du dossier. Ces demandes vous ont également été faites par plusieurs membres de notre groupe et ce depuis le début du mandat. Les seuls éléments obtenus ont été ceux qui nous ont été présentés en commission et qui restent assez superficiels.

Nous savons que trois études existent, une réalisée sous l'ancien mandat, une en complément de cette première étude réalisée à votre demande et une dernière réalisée par le Musée de la Marine.

Lors de votre élection, pendant la campagne vous avez dit vouloir rompre avec les pratiques passées et **permettre à l'opposition d'exercer son juste rôle**. Monsieur le Maire, au nom de l'opposition et parce que deux de ces études ont été payées par les Lorientaises et Lorientais, je vous demande au nom du Groupe Lorient en Commun l'accès à ces documents.

Je vous remercie.

1-10 - Festival maritime Lorient Océans Convention de versement d'une participation financière de la Ville de Lorient à Lorient Agglomération dans le cadre de son accompagnement global à la manifestation au titre de l'attractivité du territoire

(Florence GOURLAY)

Vote : ABSTENTION

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Il nous est demandé d'approuver une convention passée avec la société BVC qui organise un événement au mois de juillet autour de la maritimité de Lorient.

Aux 50 000 € votés ce soir viendront s'ajouter 150 000 € que versera à l'événement Lorient Agglo. C'est en tout cas ce qui sera soumis au prochain conseil communautaire. Nous nous étonnons qu'une telle somme soit versée à une entreprise qui ne présente pourtant aucun budget détaillé de l'événement.

Une fête autour de la rade, de la maritimité a tout son sens, c'est l'occasion de mettre en avant le tissu associatif qui permet à un ensemble d'habitants du territoire de pratiquer des activités et ça pourrait être l'occasion pour d'autres de mettre un pied sur un bateau car ils n'en ont jamais l'occasion... **mais là aucun détail de l'opération...**

Pas ou peu d'éléments donc sur le contenu d'une manifestation qui sollicite beaucoup d'argent public... Par ailleurs l'allocation d'une telle somme par la collectivité ne devrait-elle pas s'inscrire dans le cadre d'un marché public ? On parle bien au final d'une prestation réalisée par une entreprise privée et non d'une subvention versée à une association.

Dans ces conditions, nous ne pouvons y souscrire.

Nous nous abstiendrons.

1-11 – Subvention Ukraine

(Damien GIRARD) Vote : POUR

Monsieur le Maire, Chère collègues,

Nous ne pouvons que nous associer à la condamnation de l'invasion par la Russie, mais aussi exprimer notre émotion face à la guerre, condamner l'action de Poutine, de son choix solitaire d'envahir un pays souverain, son choix de précipiter des millions de personnes dans l'horreur. Poutine a d'ores et déjà perdu plusieurs batailles puisqu'il a réussi à unir les Ukrainiens, unir les Européens, reste à savoir combien de temps il prendra pour perdre la guerre militaire et combien de dégâts et de morts, il emmènera dans son échec.

Nous ne pouvons qu'approuver le fait d'attribuer une aide en faveur du peuple ukrainien.

Nous voulons de nouveau signifier qu'il serait intéressant de **mettre en place une petite commission capable de se réunir et statuer quand des événements dramatiques ont lieu à travers le monde.** Cette commission comprenant majorité et opposition se réunirait quand un des groupes politiques en ferait la demande, afin ou non de définir une aide. Nous en avons déjà fait la demande à l'occasion d'une aide pour Haïti ou pour le Liban. A chaque fois ces aides nous semblaient nécessaires, peut être aurions-nous pu le faire à d'autres occasions, en tout cas le débat aurait été utile.

Je profite aussi de cette aide pour **saluer l'élan de solidarité de nos concitoyens qui s'investissent dans l'accueil des ukrainiens et ukrainiennes et qui donnent de leur temps et de l'énergie pour cela.** Ce sont ces valeurs qui font l'honneur de notre pays, quand trop souvent, ces derniers temps, les discours de la haine de l'autre ont prospéré.

Les Ukrainiens qui fuient la guerre bénéficient d'une protection provisoire, qui leur permet en quelques jours de bénéficier d'une Allocation de Demandeurs d'Asile, d'un hébergement, et d'une couverture santé. Ils peuvent également travailler. En somme tout ce que demandent les associations qui accompagnent les demandeurs d'asile depuis des années. La France, dans cet instant montre sa capacité à organiser un accueil digne des exilés.

La France s'honorait à déployer ce type d'accueil pour l'ensemble des exilés qui demandent l'asile dans notre Pays. Mais, dès à présent, je formule le souhait que les discriminations ne se mettent pas en place dans l'accueil des populations qui arrivent d'Ukraine. A cette heure, un flou existe dans la protection apportée aux étudiants et travailleurs étrangers qui vivaient en Ukraine au moment du déclenchement du conflit, ils ont aussi parfois tout perdu.

Par le passé des Afghans ou des Syriens n'ont pas bénéficié du même accueil, les élus de Lorient en Commun avaient proposé que la ville de Lorient se déclare ville d'accueil pour les Afghans fuyant l'arrivée des Talibans au pouvoir. A l'époque notre interpellation n'avait pas bénéficié de réponse, nous ne pouvons que le regretter.

Dernière chose, le foyer Kerguestenen se vide petit à petit. Aujourd'hui même les journaux signifiaient que cette piste était étudiée par la mairie pour l'accueil de familles ukrainiennes, une résidente en aurait soumis l'idée. Nous ne pouvons que souscrire à l'idée de trouver de l'hébergement dans le parc existant prévu à déconstruction que ce soit à Kerguestenen ou également dans le cadre ANRU Bois du Château. C'est d'autant plus important que la pire des solutions serait une concurrence entre exilés d'autres origines hébergés sur notre territoire, **il nous faut trouver des solutions supplémentaires.**

Je vous remercie.

3-3 - TARIFS DE LA RESTAURATION POUR LES ÉCOLES ET LES CENTRES DE LOISIRS

(Gael Briand)

Vote : POUR

Monsieur le Maire, mes chers et chères collègues,

Notre groupe ne peut qu'approuver cette décision courageuse de permettre, durant 4 mois, aux enfants dont les familles viennent d'ailleurs et sont sans ressource de bénéficier de la cantine gratuite à l'école et aux centres de loisirs. Nous ne parlons pas ici de « clandestins », mais bien de personnes en attente de papiers qui ne peuvent donc ni travailler, ni bien souvent se loger convenablement. Comment pourraient-ils alors payer un repas si ce n'est en étant exploités au noir par une poignée de patrons malhonnêtes ou en faisant la manche ? Pour ceux qui ont du mal à comprendre cela, je vous conseille de visionner le film Riff-Raff de Ken Loach. Il date de 1991, mais reste extrêmement d'actualité...

Si la crise humanitaire en Ukraine a permis de prendre conscience de l'horreur de la situation des immigrés, déracinés, exilés de chez eux, alors elle aura eu au moins un effet bénéfique ! Lors de la commission « éducation », Mme Christien nous a donné le nombre de familles concernées par ce dispositif en 2022 à ce jour : 3 ! Nous la remercions pour cette information précieuse, loin d'être anodine à l'heure où les discours ambiants parle de « submersion migratoire ». Deux familles ukrainiennes et une famille afghane, pas de quoi ruiner la Ville de Lorient donc en accordant à leurs enfants la gratuité plutôt qu'un ticket à 89 cts.

Cependant, je me permets d'attirer votre attention sur les autres. Comment font les femmes et les hommes étrangers et seuls quand ils ne rentrent dans aucune case ? Je veux illustrer mon propos par du concret. Quasiment au pied de chez moi, dans le quartier de Kerentrech, vit un Afghane en attente de papiers. Il dormait jusqu'à présent dans une cour d'immeuble et ne mangeait pas tous les jours. Un ami bistrotier et sa compagne ont pris sur eux de l'aider et se sont rendus compte de l'extrême complexité de la tâche. Durant des jours, ils ont fait le tour des associations concernées, pris contact avec la mairie, appeler la préfecture, mais personne n'a pu loger ce jeune garçon, renvoyé de mains en mains comme une patate chaude. Je tiens à souligner ici la responsabilité de l'État qui ne fait pas son travail. L'accueil des réfugiés est en effet une compétence exclusive de l'État et il laisse les collectivités territoriales, les mairies et surtout la générosité des habitants locaux se débrouiller avec des personnes dont le parcours nécessite souvent une prise en charge aussi psychologique que matériel. Comme pour les sans-domiciles, on ne peut concevoir une réinsertion sans un horizon dégagé, sans un toit sur sa tête et un repas dans le ventre.

Ma question est donc la suivante : comment la mairie peut-elle venir en aide à ce genre de personnes ? Ce n'est pas la première fois qu'une telle situation arrive et malgré mon statut d' élu, je suis bien en peine pour aider les gens qui me sollicitent. Il y aurait, d'après notre groupe, matière pour notre conseil municipal à interpeller l'État a minima. A vrai dire, je suis lassé d'entendre « ce n'est pas de notre compétence ». Et je pose la question : qui est en charge de la compétence « humanité » ?

Je vous remercie.

4-6 - ZAC du Péristyle Ilot 4C Cession foncière au Groupe GIBOIRE OCDL Prise en charge de la remise en état des sols

(Florence GOURLAY)

Vote : ABSTENTION

Monsieur le Maire, Chers collègues,

Cette nouvelle opération au péristyle, confiée en juillet dernier au groupe Giboire, fait apparaître une nécessaire opération de dépollution du sol. Il incombe à la commune de réaliser les travaux nécessaires. Le coût en revient logiquement à la commune.

Cependant, **étant donné les prix de sortie des logements qui vont être produits dans cette opération ; et parmi lesquels, signalons-le, ne figure aucun logement social, on se demande d'ailleurs à force où ces derniers vont se faire.** Il ne nous aurait pas paru illogique d'intégrer ce coût de dépollution au prix de cession et donc de renégocier la transaction avec le groupe Giboire. **Et ce d'autant plus que ce surcoût risque de mettre à mal l'équilibre financier de la ZAC du péristyle, un point de vigilance noté par le rapport de la cour régionale des comptes.**

Nous nous abstiendrons.

4-11 - Dénomination des voies et validation des lieux à usage public

(Gael Briand)

Vote : POUR

Monsieur le Maire, Madame Dechavanne, chers toutes et tous !

Une fois encore il est question de ma commission préférée, celle de la dénomination des noms de rues. Je constate avec délectation que **les choses avancent en matière de féminisation, de valorisation de l'histoire de Bretagne et de langue bretonne**, trois objectifs que je m'étais fixés pour cette commission. Notre groupe ne peut que vous en féliciter.

Néanmoins quelques remarques car **il nous semble que notre travail manque de méthode**. En ce qui concerne la féminisation par exemple, j'attire votre attention sur un autre aspect de la valorisation. **Entre une impasse dans un quartier et un boulevard très fréquenté, il y a un pas qu'il faut franchir**. Je suis ravi d'avoir pu rendre hommage à Marguerite Caudan, militante communiste décédée il y a peu, mais elle n'aura pas un boulevard à l'inverse de « Loïc Le Page » qui donne son nom à l'ex-rambla (qui restera probablement « rambla » pour les Lorientaises et Lorientais). De même, « Maria Callas » est le nom d'une bretelle menant à la pénétrante depuis la zone commerciale du Plénéno, sans aucune habitation donc. Je ne sais pas pourquoi la cantatrice a été ainsi punie, mais cela illustre aussi l'importance de valoriser la gente féminine sur des axes importants. Vous me direz : la bretelle d'en face s'appelle Youenn Drezen, écrivain breton lui aussi puni visiblement...

En matière de langue bretonne, j'ai pu constater avec plaisir lors de l'inauguration du mail « Jeanne Villepreux-Power » au Péristyle que les panneaux étaient enfin bilingues ! En effet, depuis la promesse du maire à ce sujet, plusieurs panneaux ont été posés : l'allée « Loïc Le Page » dont seule la voie est traduite (« Alez ») et la rue « Rachel Carson », en face de l'école Diwan qui plus est qui ne fait même pas mention d'un « straed » (rue) pourtant facile à caser sur un petit panneau. Aucun surcoût, mais un automatisme qui n'est pas encore entré.

On ne peut pas et on ne doit pas fonctionner ainsi, au coup par coup. J'ai eu l'occasion de discuter avec l'Office public de la langue bretonne qui est tout à fait prête à aider la mairie à adopter une politique cohérente à ce sujet. Non seulement une véritable charte graphique comme l'ont fait nos voisins ploemeurois, mais aussi un travail en amont afin que le nom en breton des voies nouvelles puissent être intégrés dès leur conception, afin que ce soient les noms officiels que l'on retrouve dans les outils tels que les GPS ensuite. C'est ainsi, à moindre frais, que nous participerons à la revalorisation de notre langue vivante. Sur les noms de lieux, l'Office est aussi prête à donner son expertise et je sais que le service patrimoine utilise les études de mon père pour leur travail. Je tiens sincèrement à les remercier car elles datent du début des années 90 et je garde en mémoire toute la frustration de mon père de les savoir sous-exploitées.

Je ne peux pas finir cette intervention sans évoquer vos déclarations, M. Le Maire, concernant la débaptisation à venir si j'ai bien compris de l'avenue « Lénine ». Je sais que cela fait longtemps que vous portez cette idée, mais sincèrement et sans polémique, pour n'importe qui connaissant l'Histoire de la révolution russe, le moment était mal choisi pour faire cette proposition. Quel rapport entre la guerre en Ukraine et Lénine ? A vrai dire, faire disparaître Lénine arrange même Poutine qui estime que l'Ukraine existe grâce... à Lénine ! Mais soit, je n'ai pas le pouvoir de décision et si vous envisagez toujours de débaptiser cette rue, je proposerai par provocation le nom de « Nestor Makhno », un anarchiste ukrainien ayant lutté non seulement contre l'armée rouge de Trotsky, mais également contre les armées blanches du tsar. D'autres noms m'ont



été soumis comme celui de la journaliste russe « Anna Politkovskaïa » ou d'autres journalistes, russes ou ukrainiennes tuées durant cette guerre.

Quoi qu'il en soit, débaptiser une rue est souvent compliqué, nous avons pu le constater avec « Esnault des Châtelets » mal orthographié et qui nécessiterait des changements importants pour les habitants.

Voyez comme une petite commission permet une multitude de questions. **Des questions souvent plus politiques qu'on ne le pense. J'invite chacun et chacune d'entre nous à ne pas manipuler l'Histoire même si nous en avons une lecture différente. Je comprends bien que chaque génération veuille valoriser des personnages historiques différents, mais veillons à ne pas rajouter du mythe au mythe.** L'Histoire est une science aussi sérieuse que les mathématiques, la physique ou la chimie. Simplement, elle est soumise à plus d'interprétations du fait de la complexité et de la multitude des faits.

6-2 - Rapport d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Examen des comptes et de la gestion de la commune de Lorient Exercices 2015 et suivants

(Damien GIRARD)

Vote : POUR

Monsieur le Maire, Cher collègues,

Une rapide intervention pour souligner **quelques points qui nous semble saillants dans ce rapport** :

La chambre régionale des comptes souligne **l'importance d'avoir un Plan Pluriannuel d'Investissement**. Il s'agit d'une question de bonne gestion de la collectivité et de visibilité à l'échelle du mandat, que vous devez à nos concitoyens, si ce n'est également à l'opposition. **C'était une demande de Groupe Lorient en Commun lors du débat sur le Budget Primitif, demande qui n'avait pas reçu de réponse de votre part Monsieur le Maire.**

La CRC souligne aussi **la gestion des parkings en ouvrage et leurs déficit chronique proche du million d'Euros annuel**. Nous rejoignons cette analyse, quand il s'agit de dire que c'est à l'usager de payer la charge des parkings et non le contribuable. Dans ces conditions, la construction d'un nouveau parking en ouvrage à proximité du Moustoir est plus de nature à renforcer ce déficit structurel plutôt que de le résorber.

Une petite remarque pour signifier **le rôle de transparence que permet ce type de rapport, les indemnités des élus sont données en Euros**, ce que nous avons demandé lorsque les bordereaux afférents passés en Conseil Municipal.

Concernant **la ZAC du Péristyle**, l'opération globale largement revue devrait, toujours selon la CRC, faire l'objet d'une délibération sur la modification des programmes globaux en conseil municipal. Cette dérive de gouvernance ne vous est pas imputable. Mais il vous appartient d'y remédier et de mettre en place un compte-rendu annuel sur l'avancement de l'opération. Nous serons attentifs à ce que **le déficit budgétaire de l'opération globale soit maîtrisé**. Florence Gourlay a souligné tout à l'heure sur le projet Giboire que nous ne sommes pour le moins pas serein en la matière, au vu des premières sorties d'opérations que vous avez négociées.

Pour ce qui est du **RIFSEEP** : Nous serons attentifs à l'évolution de ce dossier et au **dialogue social** afférent. La situation semble tendue en matière de dialogue sociale, si nous nous en référons **aux différents mouvements de grève : école, centre aquatique**.